



Conseil d'administration

358^e session, Genève, 9-19 novembre 2026

Section institutionnelle

INS

Date: 9 octobre 2026

Original: anglais

Quinzième question à l'ordre du jour

Faits nouveaux survenus dans l'application de la Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail

► Introduction

1. À sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a adopté une Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ¹, dans laquelle il priait le Bureau de fournir une assistance aux mandants tripartites en Ukraine et, tout en sauvegardant les activités de coopération ou d'assistance technique de l'OIT en faveur de tous les autres pays relevant de la compétence de l'Équipe d'appui technique au travail décent et bureau de pays de l'OIT pour l'Europe orientale et l'Asie centrale, de suspendre provisoirement toute activité de coopération ou d'assistance technique de l'OIT en faveur de la Fédération de Russie, sauf pour les besoins de l'aide humanitaire, jusqu'à ce qu'un cessez-le-feu soit convenu et qu'un règlement pacifique soit mis en œuvre. À sa 357^e session (juin 2026), le Conseil d'administration a demandé au Directeur général de continuer de suivre les répercussions de l'agression sur le monde du travail et de lui rendre compte à sa 358^e session (novembre 2026) de l'évolution de la situation à la lumière de la résolution, y compris en ce qui concerne la poursuite de la coopération de

¹ GB.344/Résolution.

l'OIT avec les entités des Nations Unies chargées de surveiller les violations des droits de l'homme et la situation des travailleurs particulièrement touchés par le conflit armé ².

► Répercussions sur le monde du travail en Ukraine

2. Les conséquences de l'agression militaire commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine ont continué de perturber la vie quotidienne, l'activité économique et la fourniture des services essentiels en Ukraine, les attaques s'étant encore intensifiées fin août et début septembre 2026. Selon des chiffres confirmés par la mission des Nations Unies de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, 1 839 civils ont été tués et 10 638 blessés au cours des sept premiers mois de 2026 par suite d'actes de violence liés au conflit ³. Au cours du seul mois de juillet, 437 civils ont été tués et 2 610 blessés, ce qui représente une augmentation de 30 pour cent par rapport à juin 2026 et de 70 pour cent par rapport à juillet 2025. Le nombre de civils tués a atteint le plus haut niveau enregistré depuis avril 2022. Le 21 août, une double attaque contre un centre commercial de Kryvyi Rih en activité a fait au moins 16 morts et 128 blessés parmi les civils ⁴. L'intensification de la violence a également continué de toucher les installations énergétiques, les chemins de fer, les ports, les usines, les entrepôts, les entreprises agricoles et les réseaux de distribution ⁵.
3. Cette escalade générale a des conséquences directes pour les travailleurs. Depuis le début de l'année 2026, 298 d'entre eux ont été tués et 1 270 blessés du fait d'actes d'hostilité ayant frappé leurs lieux de travail ⁶. Le 5 juin, une frappe de drone russe contre une exploitation agricole de la région de Kyïv a tué quatre travailleurs et en a blessé sept autres. Le 6 juin, une attaque visant des navires de recherche et de sauvetage qui se trouvaient en Mer noire au large de la région d'Odessa a coûté la vie à un marin, entraîné la disparition d'un mécanicien et blessé six membres d'équipage. Le 18 juin, une frappe de missile contre une entreprise de la région de Dnipropetrovsk a tué un travailleur et en a blessé huit autres, tandis qu'une autre attaque de missile perpétrée le 23 juin dans la même région a tué deux travailleurs du secteur gazier et en a blessé cinq. Le 24 juin, des employés de l'organisation norvégienne People's Aid Ukraine qui menaient des opérations humanitaires de déminage près de Novopetrivka, dans la région de Kherson, ont essuyé des tirs russes qui ont tué deux démineurs et blessé quatre autres travailleurs. Le 2 juillet, une attaque visant Kyïv a blessé six membres du personnel médical de secours, dont trois auxiliaires médicaux et trois techniciens médicaux d'urgence, alors qu'ils allaient vers une ambulance ⁷. Toujours en juillet, l'Organisation des Nations Unies a recensé au moins 20 attaques menées contre des navires et des infrastructures portuaires maritimes dans les régions d'Odessa et de Mykolaïv, qui ont fait 19 morts et 25 blessés parmi

² GB.357/INS/4/Décision.

³ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), «UN human rights monitors report the highest monthly number of civilian deaths and injuries in Ukraine since March 2022», 13 août 2026.

⁴ HCDH, «Russian attack strikes shopping centre full of civilians – UN human rights monitors», 22 août 2026.

⁵ HCDH, «Attacks against Ukraine's energy infrastructure and update on the human rights situation in Ukraine, 1 December 2025-31 May 2026», 30 juin 2026.

⁶ Service public de l'emploi de l'Ukraine, «Bilan des accidents du travail» (en ukrainien uniquement), consulté le 1^{er} septembre 2026; et Confédération des syndicats indépendants d'Ukraine (KVPU), «Russian Forces Continue to Target Ukrainian Workplaces and Workers», 20 août 2026.

⁷ KVPU, lettre en date du 2 juillet 2026.

les membres du personnel portuaire et les équipages⁸. Le 13 juillet, dans le port de Pivdennyi, une frappe contre l'AIDA, un cargo battant pavillon togolais, a tué trois membres d'équipage et en a blessé cinq autres. Le lendemain, des attaques contre des navires se trouvant dans les ports d'Odessa et de Tchernomorsk ont coûté la vie à un capitaine, un membre d'équipage et un travailleur portuaire, et blessé trois membres d'équipage⁹. Le 19 juillet, une frappe de missile contre un navire qui quittait le port de Tchernomorsk a tué neuf travailleurs et un pilote maritime et blessé huit autres travailleurs. Au cours du mois d'août 2026, 48 travailleurs ont été tués et 158 blessés plus ou moins grièvement sur leur lieu de travail. Le 4 août, à Kherson, un vendeur de rue de 52 ans a été blessé par un drone¹⁰. Dans la nuit du 5 août 2026, au cours d'une frappe contre la gare ferroviaire de Kvitneva, huit personnes, dont des travailleurs d'un centre logistique, ont été tuées sur un quai^{11, 12}. Toujours le 5 août, plusieurs frappes menées contre un vraquier dans le couloir maritime ukrainien ont provoqué un incendie à bord et contraint l'équipage à évacuer, alors qu'une frappe contre un autre navire a coûté la vie à un membre d'équipage¹³. Les 11 et 16 août, des frappes de missiles contre l'usine sidérurgique Zaporijstal et l'entreprise sidérurgique ArcelorMittal de Kryvyï Rih auraient coûté la vie à neuf employés et en auraient blessé 34¹⁴. Le 17 août, dans la région de Dnipropetrovsk, une frappe de drone russe contre une mine de charbon du groupe DTEK a tué un mineur de 52 ans et une personne déplacée, originaire de Toretsk et installée à Pavlohrad pour y travailler, et blessé un autre travailleur. Neuf jours plus tard, le 26 août, un drone russe a frappé un véhicule qui ramenait à leur domicile des mineurs de DTEK, faisant deux victimes. Dans la nuit du 31 août, une autre attaque contre une mine de DTEK de la région a blessé un employé. Le 1^{er} septembre, à Kyïv, six travailleurs ont perdu la vie lors d'une attaque russe contre un dépôt ferroviaire. Le même jour, les forces russes ont frappé un véhicule public de secours près de Zaporijia alors que les sauveteurs se rendaient sur les lieux d'un incendie causé par une attaque antérieure, blessant plusieurs travailleurs des services d'intervention d'urgence¹⁵.

4. Les déplacements de population se prolongent et ont des incidences durables sur l'offre de main-d'œuvre et le capital humain de l'Ukraine. En juillet 2026, près de 5,7 millions de réfugiés ukrainiens se trouvaient encore à l'étranger¹⁶, tandis que le nombre des personnes qui étaient toujours déplacées à l'intérieur de leur propre pays était estimé à 3,45 millions¹⁷. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué que la proportion de réfugiés comptant ou espérant retourner chez eux avait chuté, passant de 61 pour cent en

⁸ HCDH, «[Protection of Civilians in Armed Conflict - July 2026](#)», 12 août 2026.

⁹ Syndicat des travailleurs du transport maritime d'Ukraine (MTWTU), lettre n° 01-171 en date du 2 septembre 2026.

¹⁰ KVPU, lettre n° 373/1-I en date du 1^{er} septembre 2026.

¹¹ KVPU, lettre n° 373/1-I en date du 1^{er} septembre 2026.

¹² HCDH, «[Protection of Civilians in Armed Conflict - July 2026](#)», 12 août 2026.

¹³ MTWTU, lettre n° 01-171 en date du 2 septembre 2026.

¹⁴ Syndicat des métallurgistes et mineurs d'Ukraine, lettre n° 01/198 en date du 12 août 2026; Fédération des syndicats d'Ukraine, «[Appel adressé par le Syndicat des métallurgistes et mineurs d'Ukraine à la communauté internationale au sujet du bombardement de Zaporijstal](#)» (en ukrainien uniquement), 14 août 2026; Fédération des métallurgistes d'Ukraine, «[Fédération des métallurgistes d'Ukraine: Préserver la métallurgie – maintenir les capacités de défense de l'Ukraine](#)» (en ukrainien uniquement), 17 août 2026.

¹⁵ KVPU, lettre n° 373/1-I en date du 1^{er} septembre 2026.

¹⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), «[Ukraine Refugee Situation – Operational data portal](#)», consulté le 7 septembre 2026.

¹⁷ Organisation internationale pour les migrations (OIM), «[Ukraine – Displacement Tracking Matrix](#)», consulté le 7 septembre 2026.

2024 à 49 pour cent en 2026, et que 3 pour cent seulement prévoyaient de rentrer dans les douze mois suivant la collecte des données ¹⁸. La composition démographique de la population déplacée a également évolué: les hommes adultes représentaient 27,1 pour cent des bénéficiaires de la protection temporaire accordée dans l'Union européenne (UE) en juillet 2026, contre 22 pour cent en juin 2024 ¹⁹. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué en juillet 2026 que 87 pour cent des ménages déplacés à l'intérieur du pays avaient pris au moins une mesure pour pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels face à des difficultés financières ²⁰, et que près de 70 pour cent étaient déplacés depuis plus de deux ans ²¹. La proportion des personnes désireuses de s'intégrer localement a augmenté, passant de 51 pour cent en mars à 58 pour cent en juin ²².

5. Selon le Fonds monétaire international, le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 1,8 pour cent en 2025, ce qui a maintenu la production à 79 pour cent environ de son niveau de 2021. Au premier trimestre de 2026, le PIB réel s'est contracté de 0,6 pour cent par rapport à l'année précédente, les frappes aériennes menées contre des infrastructures critiques en janvier et février ayant perturbé les services d'utilité publique ²³. Les attaques dirigées en juillet et août 2026 contre les principaux distributeurs ukrainiens ont ajouté aux difficultés pesant sur l'activité économique. La Banque nationale d'Ukraine a prévu une croissance du PIB réel de 1,8 pour cent et une inflation de 10 pour cent en 2026. Si, d'un côté, les flux financiers internationaux, la demande des consommateurs et les dépenses publiques consacrées à la reconstruction et aux infrastructures ont soutenu l'activité économique, de l'autre, l'intensification des attaques, les perturbations logistiques et la pénurie de travailleurs qualifiés ont continué de la freiner ^{24, 25}.
6. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a confirmé que, entre le 1^{er} décembre 2025 et le 31 mai 2026, 142 attaques des forces armées russes avaient pris pour cible des infrastructures ferroviaires dans 18 régions du territoire contrôlé par le gouvernement ²⁶. Les attaques contre les infrastructures énergétiques du pays n'ont pas cessé au cours de la période considérée, le HCDH ayant recensé de nouvelles frappes des forces armées russes tant en juin qu'en juillet 2026 ²⁷. L'industrie minière et les industries lourdes ont aussi continué d'être prises pour cible, et la production d'acier brut a chuté de 21,4 millions de

¹⁸ HCR, *Lives on hold: Intentions and Perspectives of Refugees from Ukraine – Regional Intentions Report #7*, juillet 2026.

¹⁹ Eurostat, «4.43 million under temporary protection in July 2026», 10 septembre 2026.

²⁰ On peut citer, entre autres mesures, la réduction des dépenses alimentaires, la réduction des dépenses de santé, le recours à l'épargne ou à l'emprunt, la vente d'actifs, la réduction de l'utilisation des services d'utilité publique et l'acceptation d'emplois moins bien rémunérés.

²¹ OIM, *Ukraine Internal Displacement Report: General Population Survey*, juillet 2026.

²² OIM, «3.9 Million People Displaced in Ukraine as Families Struggle to Cope, IOM Report Finds», 26 juillet 2026.

²³ Fonds monétaire international, «Ukraine: 2026 Article IV Consultation and First Review of the Extended Arrangement Under the Extended Fund Facility», juillet 2026.

²⁴ Banque nationale d'Ukraine, «Businesses Remain Upbeat about Their Performance Outlook - Business Outlook Survey in July», 3 août 2026.

²⁵ Banque nationale d'Ukraine, «Inflation Will Accelerate in H2, but Will Begin to Decline Again Next Year - Inflation Report», 6 août 2026.

²⁶ HCDH, «Attacks against Ukraine's energy infrastructure and update on the human rights situation in Ukraine, 1 December 2025–31 May 2026», 30 juin 2026.

²⁷ HCDH, «Protection of Civilians in Armed Conflict - July 2026», 12 août 2026.

tonnes en 2021 à 7,4 millions de tonnes en 2025²⁸. Ces attaques menacent le maintien de l'activité économique et de l'emploi, en particulier pour les micro, petites et moyennes entreprises. L'intensification des frappes en Mer noire est une source de pression supplémentaire. En juillet, le HCDH a confirmé au moins 39 attaques contre des navires et des infrastructures portuaires maritimes dans les régions d'Odessa et de Mykolaïv, dont 20 au moins ont visé des navires²⁹. De leur côté, les autorités ukrainiennes ont fait état de chiffres plus élevés, à savoir 67 attaques contre des infrastructures portuaires maritimes, 35 contre des navires civils dans des ports et 22 contre des navires empruntant le couloir maritime ukrainien³⁰. Les infrastructures portuaires de plusieurs régions ont été ciblées. Dans le port de Tchernomorsk, la majeure partie des bâtiments, des structures et des biens des entreprises portuaires touchées aurait été détruite ou endommagée. Des frappes ont également endommagé des installations du terminal de containers d'Odessa et les ports d'Izmail, de Reni et de Mykolaïv, de même que le terminal de TIS-Zerno, perturbant des rouages essentiels des systèmes maritimes et logistiques de l'Ukraine³¹. Étant donné que plus de 90 pour cent des exportations agricoles du pays dépendent traditionnellement des ports de la région d'Odessa, le Syndicat des travailleurs du transport maritime d'Ukraine (MTWTU) a mis l'accent sur les répercussions que pouvait avoir cette situation sur la sécurité alimentaire et les chaînes d'approvisionnement mondiales³². Le Programme alimentaire mondial (PAM) a prévenu que ces attaques risquaient de précipiter des dizaines de millions de personnes supplémentaires dans l'insécurité alimentaire³³.

7. Les données relatives au marché du travail révèlent une faible progression de l'emploi, parallèlement à la persistance de pressions structurelles. Selon le service de statistiques de l'Ukraine, le nombre moyen de salariés inscrits sur les livres de paie³⁴ a atteint près de 5,5 millions en juin 2026, ce qui représente une hausse de 69 000 par rapport à juin 2025 et de 84 000 par rapport à janvier 2026³⁵. L'émigration et la mobilisation continuent de faire baisser le nombre des personnes inscrites au chômage. L'offre de main-d'œuvre reste limitée, en particulier pour les métiers qualifiés, et l'inadéquation des compétences se double d'une inadéquation géographique. Selon l'enquête de juillet de la Banque nationale d'Ukraine, le secteur de la construction est le seul à enregistrer une croissance de l'emploi, alors que les entreprises industrielles et du secteur des services anticipent toujours des réductions³⁶. La pénurie de main-d'œuvre continue d'exercer une pression à la hausse sur les salaires, encore que celle-ci reste variable d'un secteur, d'une entreprise et d'une région à l'autre. Le salaire

²⁸ Fédération des métallurgistes d'Ukraine, «[Fédération des métallurgistes d'Ukraine: Préserver la métallurgie – maintenir les capacités de défense de l'Ukraine](#)» (en ukrainien uniquement), 17 août 2026; Association mondiale de l'acier, «[Annual production steel data](#)», consulté en septembre 2026.

²⁹ HCDH, «[Protection of Civilians in Armed Conflict - July 2026](#)», 12 août 2026.

³⁰ Ministère chargé du relèvement, des infrastructures et des transports de l'Ukraine, «[Russia Continues Attacks on Ukraine's Transport Infrastructure and Civilian Shipping](#)», 3 août 2026.

³¹ MTWTU, lettre n° 01-171 en date du 2 septembre 2026.

³² MTWTU, «[MTWTU calls on the global maritime community to protect civilian shipping](#)», 5 août 2026.

³³ PAM, «[WFP Acting Executive Director's briefing to the UN Security Council on Conflict and Hunger - Remarks as Delivered](#)», 25 août 2026.

³⁴ La notion de «salariés inscrits sur les livres de paie» désigne ici la catégorie statistique des travailleurs officiellement inscrits sur les registres du personnel des entreprises et organisations déclarantes, telle que définie en Ukraine; elle est plus restreinte que la catégorie statistique des salariés utilisée par l'OIT.

³⁵ Service public de l'emploi de l'Ukraine, «[Main labour market trends](#)», consulté en août 2026.

³⁶ Banque nationale d'Ukraine, «[Inflation Will Accelerate in H2, but Will Begin to Decline Again Next Year - Inflation Report](#)», 6 août 2026.

mensuel nominal moyen a atteint 30 161 hryvnias ukrainiens (678 dollars des États-Unis (dollars É.-U.)) au cours du premier semestre de 2026, ce qui représente une hausse de 22,7 pour cent par rapport à l'année précédente, et la Banque nationale d'Ukraine prévoit une croissance réelle des salaires de plus de 12 pour cent pour l'année. Cela étant, au 1^{er} juillet 2026, les arriérés de salaire enregistrés s'élevaient à 3,84 milliards de hryvnias ³⁷.

► Assistance du BIT en faveur des mandants tripartites et de la mise en œuvre du Programme par pays de promotion du travail décent pour l'Ukraine (2026–2029), et coopération pour le développement en Ukraine

Action du gouvernement et action tripartite

8. La réactivation progressive du Conseil économique et social tripartite national, après cinq ans d'inactivité, constitue une étape importante vers le rétablissement d'un dialogue social institutionnalisé et la réintégration du Conseil dans sa fonction de plateforme nationale permettant aux mandants tripartites de discuter des questions socio-économiques prioritaires aux fins du relèvement de l'Ukraine et de son adhésion à l'Union européenne. Serhii Byzov, président de la Fédération des syndicats d'Ukraine (FPU), a été nommé président du Conseil le 18 mai 2026. Les mandants désignent actuellement leurs représentants respectifs au Conseil.
9. Le Programme par pays de promotion du travail décent pour l'Ukraine (2026–2029) a été signé officiellement le 4 juin 2026 à Genève, à l'occasion de la 114^e session de la Conférence internationale du Travail, avant d'être lancé à la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine qui s'est tenue à Gdansk, les 25 et 26 juin 2026 ³⁸. Ce programme s'articule autour de trois priorités: renforcer la gouvernance du marché du travail et le dialogue social, en veillant à son inclusivité; améliorer la protection de tous les travailleurs et œuvrer à une protection sociale pour tous; promouvoir des emplois décents, le développement des compétences et des entreprises productives ³⁹.
10. À la suite de la démission du Conseil des ministres en juillet 2026, le Parlement a retiré le projet de Code du travail. Celui-ci a été soumis une nouvelle fois par le nouveau gouvernement, le 2 septembre, dans le cadre d'une procédure parlementaire spéciale. Dans une lettre en date du 16 septembre, la Confédération des syndicats indépendants d'Ukraine (KVPU) a signalé que les propositions des syndicats et les observations formulées par l'OIT sur les versions antérieures du projet de Code du travail n'avaient pas été prises en compte, et s'est dite préoccupée par l'absence de consultations avec les partenaires sociaux sur le texte nouvellement présenté ⁴⁰. Le Bureau a également reçu des communications émanant d'organisations syndicales internationales exprimant des préoccupations similaires quant à la tenue de véritables consultations et au respect des normes internationales du travail. Le Bureau

³⁷ Service public de l'emploi de l'Ukraine, «Principales tendances du marché du travail» (en ukrainien uniquement), consulté en août 2026.

³⁸ OIT, «L'OIT et l'Ukraine lancent le Programme national pour le travail décent lors de la Conférence sur la reconstruction de l'Ukraine», 30 juin 2026.

³⁹ OIT, «Decent Work Country Programme 2026-2029: Ukraine», 28 mai 2026.

⁴⁰ KVPU, lettre n° 387 en date du 18 septembre 2026.

a rappelé au ministère compétent l'importance d'un dialogue social efficace tout au long du processus de réforme et reste disponible pour fournir une assistance technique.

11. Le Bureau apporte actuellement un premier éclairage technique concernant le projet d'amendements à la loi sur l'emploi de la population en vue de faciliter sa mise en conformité avec les normes internationales du travail, notamment la convention (n° 88) sur le service de l'emploi, 1948, et la convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997. Parallèlement, en coordination avec la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, le Bureau continue de fournir des conseils techniques et des orientations concernant la stratégie de réforme du Service public de l'emploi, qui a pour but de mettre en place un service de l'emploi plus intégré, axé sur le numérique et centré sur les utilisateurs.
12. Le Bureau soutient la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à combler les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes à l'horizon 2030 en expérimentant, au sein d'entreprises ukrainiennes, un outil permettant de procéder à une évaluation non sexiste des emplois, afin d'aider les employeurs et les autres acteurs du marché du travail à identifier et combattre les inégalités salariales liées au genre.
13. Le Bureau a procédé à une évaluation de la législation et des pratiques en matière d'inspection du travail au regard de la convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947, et de la convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969, au terme de laquelle des recommandations ont été formulées et une feuille de route échelonnée, établie en vue de mettre en place un système d'inspection du travail plus stratégique et fondé sur les risques. Le Bureau a également appuyé la campagne numérique menée grâce au portail «Pratsia360» qui a attiré plus de 39 000 utilisateurs et a permis de toucher un public de plusieurs millions de personnes, y compris des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des vétérans et des personnes issues d'autres groupes vulnérables. Une formation spécialisée dispensée à 11 inspecteurs du travail a permis de renforcer encore la capacité de l'Inspection nationale du travail à intégrer des outils numériques dans la planification des inspections, les opérations sur le terrain, la gestion des dossiers et leur suivi.
14. Le Bureau a continué d'améliorer l'efficacité des mécanismes de résolution des conflits du travail. Entre le 9 septembre et le 2 octobre, il a formé 24 médiateurs du travail et a contribué à la création d'un registre en ligne destiné à faciliter l'accès aux services de médiateurs qualifiés. Douze formateurs dans le domaine de l'arbitrage des conflits du travail ont également suivi un programme adapté. Parallèlement, douze juges ont participé à un programme organisé par le Centre international de formation de l'OIT dans le but de renforcer la mise en œuvre des normes internationales du travail dans les procédures nationales.
15. Dans le secteur de l'énergie, le Bureau a fourni des conseils techniques à un groupe de travail tripartite interministériel chargé de moderniser la réglementation et les systèmes en matière de sécurité et de santé au travail, notamment en ce qui concerne l'enregistrement et l'indemnisation des accidents du travail, les risques psychosociaux et l'utilisation des technologies numériques pour l'évaluation des risques et la formation. Dans le cadre d'un projet connexe financé par le gouvernement du Royaume des Pays-Bas, l'OIT a également fourni du matériel aux équipes de secours du secteur minier, des équipements de protection individuelle devant être achetés en octobre pour les équipes de réparation du secteur de l'énergie.
16. À la suite de l'évaluation actuarielle du régime national de pensions, qui a un caractère obligatoire, le BIT a continué d'apporter un appui au ministère ukrainien de la Politique sociale, de la Famille et de l'Unité pour le développement des autres piliers de la réforme des pensions,

notamment le régime à cotisations définies et les dispositions relatives à la retraite anticipée concernant les travailleurs exposés à des dangers professionnels et à des risques sanitaires. Les analyses réalisées aideront le gouvernement à élaborer des projections à long terme en matière de pensions, ces travaux étant menés en étroite coordination avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Union européenne.

17. À partir des conclusions d'une étude menée conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur l'accès à l'éducation et à la protection de la petite enfance et l'autonomisation économique des femmes⁴¹, le Bureau a continué de développer des solutions de garde d'enfants dans les régions situées le long de la ligne de front. Au total, 17 structures d'accueil ont été créées. Par ailleurs, la formation de 30 éducateurs de jardins d'enfants publics a permis l'ouverture de six groupes de crèche. Les 17 structures d'accueil sont destinées aux enfants âgés de 0 à 3 ans et comprennent trois espaces de travail partagés proposant des services de garde, deux unités préscolaires au sein d'écoles et deux écoles maternelles mobiles. Ces structures sont déjà opérationnelles dans les régions d'Odessa, de Soumy, de Tchernihiv, de Dnipropetrovsk, de Zaporijia et de Kharkiv. Le BIT soutient également la création de trois structures d'accueil financées par l'employeur. Parallèlement, des représentants de huit établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels ont suivi un programme de formation des formateurs sur la fourniture de services de garde d'enfants, et un kit pratique destiné à aider les femmes entrepreneurs à créer et à développer des entreprises de garde d'enfants est en cours d'élaboration et d'expérimentation.

Syndicats

18. Les syndicats sont toujours durement touchés par la guerre. La FPU a signalé qu'une attaque aérienne menée contre la ville de Soumy le 17 juillet 2026 avait gravement endommagé la Maison des syndicats, qui abrite des organisations syndicales et fournit une aide juridique, sociale et humanitaire aux travailleurs, aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux vétérans et aux autres personnes touchées par la guerre. La FPU a indiqué que cette attaque s'inscrivait dans le cadre d'une série plus large de frappes ciblant des locaux syndicaux et d'autres installations civiles, et a appelé l'OIT à continuer d'attirer l'attention sur ce type d'attaques, à appuyer les efforts déployés pour en rendre compte et à réaffirmer que la liberté syndicale, les droits des travailleurs et le dialogue social doivent être protégés⁴². À plusieurs reprises en 2026, le Bureau a reçu de la part de syndicats ukrainiens et internationaux – notamment la Confédération syndicale internationale et IndustriALL Global Union – des informations relatives aux répercussions que le conflit armé en cours avait sur les travailleurs et leurs organisations. Il est fait état d'attaques persistantes contre les lieux de travail, les travailleurs ainsi que les structures et les locaux syndicaux. Les syndicats signalent que des travailleurs continuent d'être tués ou blessés dans l'exercice de leurs fonctions, comme indiqué aux paragraphes 2 à 4 du présent document. Outre les attaques directes, les syndicats ont informé le Bureau que, dans les territoires sous occupation temporaire, les avoirs syndicaux avaient été transférés à des syndicats de la Fédération de Russie.

⁴¹ OIT et UNICEF, «[Access to early childhood education and care and women's economic empowerment in Ukraine: National study](#)», 28 mai 2026.

⁴² FPU, lettre en date du 31 juillet 2026.

19. Le 5 juillet 2026, un représentant du Syndicat des travailleurs de l'industrie nucléaire d'Ukraine (Atomprofspilka) a participé à une réunion de l'équipe de soutien parlementaire pour l'Ukraine – créée par l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe – à La Haye, et a fait part de ses préoccupations concernant les conditions de travail à la centrale nucléaire occupée de Zaporijia, notamment les pressions exercées sur le personnel, la pénurie de personnel qualifié et la détention de travailleurs de la centrale ⁴³. Le 5 août 2026, le MTWTU a exhorté la Fédération internationale des ouvriers du transport, l'Organisation maritime internationale et l'OIT à coordonner encore davantage leurs efforts afin de protéger les civils travaillant en mer, la marine marchande et les infrastructures portuaires.
20. Les syndicats ukrainiens continuent d'apporter un soutien aux travailleurs touchés par le conflit armé, notamment en fournissant une assistance juridique, des conseils et des services aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, avec l'appui des activités de coopération technique du BIT. Ils continuent également de participer aux débats législatifs sur les questions liées au travail et les questions sociales, y compris grâce aux mécanismes parlementaires récemment mis en place.

Organisations d'employeurs

21. Les organisations d'employeurs et les associations professionnelles ukrainiennes sont soumises à une pression croissante alors que la guerre continue de perturber les entreprises, les chaînes d'approvisionnement et les marchés, tout en réduisant le nombre de leurs membres et leurs ressources. Dans le même temps, elles sont de plus en plus sollicitées à des fins de représentation, de conseils ou de services. Leur solidité est donc essentielle pour garantir l'efficacité du dialogue social aux niveaux national et sectoriel sur les mesures à prendre pour préserver les entreprises et l'emploi, et pour soutenir la reprise économique.
22. Lors d'une récente réunion avec le Bureau, la Fédération des métallurgistes d'Ukraine (FMU) s'est alarmée de l'effet cumulé des destructions et des pertes d'actifs industriels stratégiques sur la viabilité à long terme du secteur minier et métallurgique ukrainien. En effet, depuis 2022, les usines sidérurgiques Azovstal et Ilitch à Marioupol – qui, avant la guerre, représentaient à elles seules 42 pour cent de la production sidérurgique de l'Ukraine – ont été perdues, suivies de la cokerie d'Avdiivka en 2024, et la mine de Pokrovsk suspendu ses activités en janvier 2025, ce qui a affaibli les maillons successifs de la chaîne de production intégrée, de l'extraction du charbon à coke jusqu'à la production de coke et de l'acier. Selon la FMU, les installations qui ont été perdues ou dont l'activité a été suspendue entre 2022 et 2025 employaient près de 35 000 personnes, et les pertes directes de Metinvest sont estimées au minimum à 5 milliards de dollars É.-U. Les récentes attaques menées contre l'usine sidérurgique Zaporijstal montrent que les capacités restantes du secteur sont toujours en péril. Le nombre total de personnes employées dans le secteur a chuté, passant d'environ 130 000 à 62 000 personnes. La FMU a mis en garde contre un effet domino touchant l'emploi qualifié, les exportations, les recettes publiques, l'économie des régions et la capacité du pays à se relever. Bien que la FMU dialogue avec le gouvernement sur d'éventuelles mesures, ses adhérents et ses ressources sont la cible de pressions croissantes, et il est donc d'autant plus important d'assurer une représentation sectorielle forte des employeurs et un dialogue social efficace ⁴⁴.

⁴³ FPU, «The situation at the occupied Zaporizhzhia NPP and Enerhodar discussed in The Hague», 29 juillet 2026.

⁴⁴ FMU, «Federation of Metallurgists of Ukraine: Preserve metallurgy - maintain Ukraine's defence capability», 17 août 2026.

23. À la lumière de ce qui précède, le Bureau continuera d'aider les organisations d'employeurs et les associations professionnelles à conserver leur capacité de représenter les entreprises et de prendre effectivement part au dialogue social tant national que sectoriel, dans le contexte de la guerre et des efforts de relèvement.

► Informations actualisées sur la mobilisation de ressources en faveur des autres pays touchés dans la zone de l'Europe centrale et orientale, et dans la zone de l'Europe orientale/Asie centrale

24. À plus grande échelle, le Bureau fournit toujours des services de coopération et d'assistance techniques à tous les pays de la sous-région (à l'exception de la Fédération de Russie et du Bélarus), en s'appuyant sur l'engagement continu des donateurs, pour répondre aux nouvelles priorités. Cette assistance ne peut être fournie à la Fédération de Russie et au Bélarus que lorsqu'elle a été proposée dans le cadre des travaux des organes de contrôle de l'OIT. En Europe centrale et orientale, le portefeuille d'activités de coopération pour le développement comprend des programmes pour l'emploi élargis menés en Bosnie-Herzégovine, avec le soutien de l'Union européenne, de même que des initiatives nationales et régionales dans les domaines de l'inspection du travail et de la sécurité et de la santé au travail. En Asie centrale, le portefeuille d'activités s'est encore diversifié et comprend désormais une initiative associant les secteurs public et privé qui est destinée à soutenir les moyens de subsistance reposant sur l'élevage grâce à la mise en place d'une assurance contre les risques climatiques au Kirghizistan, ainsi que des activités de coopération financées par le gouvernement visant à promouvoir le travail décent et une bonne gouvernance dans la chaîne d'approvisionnement du coton et du textile en Ouzbékistan. Les projets menés en République de Moldova, au Turkménistan et en Ouzbékistan, dont il a déjà été fait mention précédemment, se poursuivent. L'Albanie et l'Ouzbékistan continuent de progresser dans la mise en œuvre de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui de transitions justes, notamment à travers des programmes conjoints appuyés par le dispositif de collaboration multipartite destiné à mettre en œuvre l'Accélérateur mondial et la stratégie de la Banque mondiale en faveur de l'emploi et de la protection sociale. Une troisième campagne de financement a été lancée en 2026 dans ce contexte afin d'intensifier les efforts de mise en œuvre dans les pays pionniers et d'approfondir la collaboration entre le système des Nations Unies et la Banque mondiale.

► Situation du personnel du BIT

25. Le Bureau de pays de l'OIT pour l'Ukraine poursuit ses activités dans des conditions de sécurité très instables. Les pressions constantes liées au travail en temps de guerre pèsent de plus en plus lourdement sur le bien-être du personnel et menacent toujours la continuité des opérations. Par conséquent, le Bureau examine et adapte sans cesse les modalités de travail et les mesures qu'il doit prendre pour protéger le personnel en fonction de l'évolution des conditions de sécurité. Après une période marquée par des attaques plus intenses et prolongées, notamment au cours des cinq derniers jours du mois d'août, le Bureau a étendu les dispositifs de congés spéciaux au personnel local jusqu'à la fin de l'année 2026 et a mis en place des modalités de travail flexibles. Malgré ces contraintes, le Bureau de pays continue d'exécuter le programme et de fournir un appui aux mandants.

► Domaines appelant des mesures complémentaires

- 26.** En octobre 2026, le Directeur du Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale se rendra à Kyïv afin de réaffirmer l'engagement pris par l'OIT de soutenir le relèvement et la reconstruction de l'Ukraine dans le cadre du dialogue social et de la réforme de la législation du travail, et de faire progresser la mise en œuvre du Programme par pays de promotion du travail décent pour l'Ukraine (2026-2029), qui a été signé récemment.

► Projet de décision

- 27.** Au vu de l'évolution de la situation en Ukraine, telle que décrite dans le document GB.358/INS/15 et de la Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail (OIT), adoptée à sa 344^e session (mars 2022), et tenant compte des débats tenus à sa 358^e session (novembre 2026) et des orientations formulées à cette occasion, le Conseil d'administration:
- a)* prend note des informations figurant dans le document;
 - b)* se dit une nouvelle fois très vivement préoccupé par l'agression que continue de mener la Fédération de Russie contre l'Ukraine, aidée en cela par le gouvernement du Bélarus, et par les conséquences de cette agression pour les mandants tripartites en Ukraine, qu'il s'agisse des travailleurs, des employeurs ou du gouvernement démocratiquement élu, ainsi que pour le monde du travail au-delà de l'Ukraine;
 - c)* exhorte de nouveau la Fédération de Russie à cesser son agression immédiatement et sans condition et à retirer ses troupes d'Ukraine;
 - d)* exhorte la Fédération de Russie, conformément à la demande formulée par la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations à sa 95^e session (25 novembre-7 décembre 2024), à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la mise en œuvre effective de la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, et de la convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960, notamment la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes pendant leur travail; pour garantir la mise en œuvre effective de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006); et pour garantir le plein bénéfice de la protection prévue par les instruments applicables de l'OIT;
 - e)* exprime à nouveau son soutien indéfectible aux mandants tripartites en Ukraine et prie le Directeur général de continuer de répondre aux besoins des mandants en Ukraine et d'élargir les efforts de mobilisation de ressources du Bureau, y compris dans le cadre des prochaines conférences internationales des donateurs pour le relèvement et la reconstruction;
 - f)* demande au Directeur général de poursuivre ses efforts en vue d'accroître la mobilisation de ressources en faveur des autres pays touchés en Europe orientale et en Asie centrale;

- g) demande au Directeur général de continuer de suivre les répercussions que l'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine a sur le monde du travail et de lui rendre compte, à sa 359^e session (mars 2027) de l'évolution de la situation à la lumière de la résolution, y compris en ce qui concerne la poursuite de la coopération de l'OIT avec les entités des Nations Unies chargées de surveiller les violations des droits de l'homme et la situation des travailleurs particulièrement touchés par le conflit armé.**